

Secrétariat du Maire

Convocation

Le conseil municipal se réunira en séance publique le :

Le vendredi 9 juin à 18h
à l'Hôtel de Ville - Salle Henriette Gröll

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 27 avril 2023

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Administration générale

1. Désignation des délégués et suppléants de Sassenage pour les élections sénatoriales.
2. Détermination du nombre d'adjoints municipaux.
3. Election d'un nouvel adjoint.
4. Délégations du Conseil Municipal au Maire.
5. Attribution d'un véhicule de service.
6. Commissions municipales - Modification.
7. Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres - Modification de la délibération n°15 du 21 octobre 2021.
8. Remplacement d'un membre du Conseil Municipal qui siègera au conseil d'administration du CCAS.

Ressources Humaines

9. Conventionnement avec le Centre de Gestion de l'Isère pour la mission d'inspection dans le domaine de la prévention des risques professionnels.
10. Ajustement des effectifs et des emplois.

Finances Commande publique Subvention

11. Décision Modificative n°1 - Budget primitif principal 2023.

Ville de Sassenage
B.P. 31
38360 Sassenage
Tél : 04 76 27 48 63
Fax : 04 76 53 52 17
mairie@sassenage.fr
www.sassenage.fr

DEPARTEMENT ENFANCE FAMILLE

Scolaire

12. Projets pédagogiques scolaires, fêtes de fin d'année – Participations 2023 allouées par la commune de Sassenage.
13. Convention sur la participation de la commune aux charges de fonctionnement des ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire).
14. Coopératives scolaires et délégués départementaux – Répartition 2023.
15. Demande de renouvellement Projet Educatif du Territoire (PEDT) et Plan Mercredi.

Centres de Loisirs

16. Demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère – Appel à projet handicap ASLH.

Petite enfance - Multi-accueil

17. Demande de Subvention auprès du département – Dispositif d'aide aux établissements d'accueil du jeune enfant.
18. Actualisation du règlement de fonctionnement du multi-accueil.

DEPARTEMENT DE L'AMENAGEMENT URBAIN ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Urbanisme

19. Intégration de parcelles communales au régime forestier.
20. Transfert à Grenoble-Alpes Métropole des emprises de l'ancienne déchèterie, de parcelles de voiries, de parcelles de l'aire des gens du voyage.

SERVICES TECHNIQUES

21. Cession de matériel réformé – Mise en vente de deux véhicules Renault.

Sassenage le 31 mai 2023

Le Maire,

Michel VENDRA

